REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-099 DU 28 FEVRIER 2007

Portant nomination des Directeurs des services Techniques du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets n°2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;

Vu le décret n° 2006-458 du 05 septembre 2006, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle ;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 février 2007 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Directeurs des services Techniques ci-après du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle. Il s'agit de :

- Directeur Général de l'Enseignement Supérieur : Monsieur Cyprien GNANVO

- Directeur de l'Organisation et du Suivi de l'Enseignement Supérieur : Monsieur Sahidou SALIFOU

- Directeur Général de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : Monsieur Ayouba AMADOU SANNI

- Directeur National de la Recherche Scientifique et Technique : Monsieur Djidjoho Joseph HOUNHOUIGAN

- Directeur de la Stratégie et du Développement Scientifique et Technique : Monsieur Houénoukpo Henri SOCLO

- Directeur des Programmes : Monsieur André SOTON

- Directeur des Examens et Concours : Monsieur Mahougnon KAKPO

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 février 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle,

Mathurin Coffi N A G O

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDEF 4 MESFP 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 07 JO 1.